

LA DÉPÊCHE FSE

S'INFORMER POUR AGIR ENSEMBLE !

LE BULLETIN UNIQUE

Le bulletin unique Qu'en est-il un an plus tard ?

En juin dernier, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a questionné les enseignantes et enseignants sur leur vécu après une première année d'application du bulletin unique. À la lumière des réponses obtenues, force est d'admettre que le bulletin unique ne simplifie pas le travail en matière d'évaluation, comme l'avait présenté le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) lors de l'annonce de son implantation en juillet 2011. En effet, plusieurs irritants ainsi que des problématiques ont été soulevés par le personnel enseignant lors de la consultation. Voici donc les résultats du sondage, les constats qui s'y dégagent et les revendications qui seront faites auprès du MELS afin de porter la voix des enseignantes et enseignants sur ce dossier.



La pondération des étapes

RÉSULTAT

Une proportion importante d'enseignantes et d'enseignants (85 %) affirment qu'il faut modifier la pondération actuelle des étapes (20-20-60) dans le résultat final en augmentant la valeur de la 2^e étape, particulièrement lorsque la 1^{re} étape n'est pas évaluée.

CONSTATS

- La valeur de la 3^e étape dans la forme actuelle (60 %) surcharge le temps d'évaluation au détriment du temps d'enseignement pour les années où des épreuves sont imposées par le MELS.
- Au primaire, la valeur de la 3^e étape est trop élevée puisque, en fin d'année, les élèves sont moins concentrés et moins motivés et les sorties de fin d'année occupent une part non négligeable du temps d'enseignement.
- Les apprentissages les plus nombreux et les plus significatifs sont faits durant la 2^e étape.

REVENDEICATION

- ▶ *La pondération doit être basée sur le jugement professionnel des enseignantes et enseignants qui connaissent leur discipline et leur planification. La FSE demande donc au MELS que la pondération des étapes soit décidée par l'équipe-école afin d'être adaptée aux disciplines et aux années scolaires.*

Les dates prescrites pour la remise des bulletins

	1 ^{re} communication	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Date limite	15 octobre	20 novembre	15 mars	10 juillet

RÉSULTAT

Une majorité considérable d'enseignantes et d'enseignants (82 %) soutiennent que la 1^{re} étape se termine trop tôt et devrait être prolongée de deux semaines.

CONSTATS

- Le premier bulletin est trop près de la première communication.
- Prolonger de deux semaines la 1^{re} étape donnerait un meilleur équilibre dans la répartition du temps alloué à chaque étape et laisserait un délai suffisant pour faire des évaluations dans les matières enseignées moins fréquemment dans un cycle.

REVENDEICATION

- ▶ La FSE poursuit sa démarche auprès du MELS afin de faire connaître son opposition à la prescription des dates limites pour la remise des bulletins. Elle demande que l'inscription dans le régime pédagogique de dates d'échéance pour la remise des bulletins soit retirée. Elle dénonce aussi les pressions indues qu'exercent les services régionaux d'admission du réseau collégial sur les enseignantes et enseignants de 5^e secondaire.

Les mesures d'application progressive concernant l'obligation d'évaluer chacune des disciplines à chacune des étapes

RÉSULTAT

Pour 90 % des enseignantes et enseignants, les mesures d'application progressive sont pertinentes et doivent être maintenues.

CONSTATS

- Au primaire, la possibilité de ne pas inscrire de résultat disciplinaire et de moyenne de groupe à la 1^{re} ou à la 2^e étape doit être intégrée au régime pédagogique et pouvoir s'appliquer à toutes les matières autres que Français et Mathématique.
- Le fait de ne pas être obligé d'inscrire un résultat disciplinaire permet de laisser du temps pour développer des projets, s'appropriier le contenu de la matière et mettre en place des méthodes de travail pour les matières qui se donnent moins fréquemment dans un cycle.
- Cette possibilité est par contre difficilement conciliable avec la pondération actuelle des étapes, et s'en prévaloir pénalise les élèves en donnant encore plus de poids à la 3^e étape.

REVENDEICATION

- ▶ La FSE demande au MELS que soit retirée du régime pédagogique l'indication voulant que l'évaluation de chacune des disciplines soit obligatoire à chacune des étapes.

L'évaluation des compétences transversales

RÉSULTAT

Une très forte proportion d'enseignantes et d'enseignants (90 %) affirment que les compétences transversales ne devraient pas être évaluées au bulletin deux fois dans l'année.

CONSTAT

Les compétences transversales devraient être évaluées au besoin selon le jugement des enseignantes et enseignants.

REVENDEICATION

- *La FSE réitère sa demande au MELS d'abandonner toute forme d'évaluation des compétences transversales, tout en maintenant l'objectif d'informer adéquatement les parents sur le développement global de leur enfant.*

La première communication aux parents

RÉSULTAT

Une forte proportion d'enseignantes et d'enseignants (83 %) trouvent satisfaisante la façon de compléter la première communication aux parents.

CONSTAT

Une première communication différente d'un bulletin est appréciée. Elle doit renseigner les parents de l'élève sur ses apprentissages et son comportement, mais sa forme doit rester simple et adaptée à la réalité des milieux afin de ne pas représenter une surcharge de travail.

REVENDEICATION

- *Le régime pédagogique prescrit une première communication écrite autre que le bulletin. Aucune forme ni aucun modèle en particulier ne sont prescrits. Ce choix appartient à l'équipe-école. Ce gain doit demeurer puisqu'il a tenu compte des revendications de la FSE.*

La lourdeur de la tâche d'évaluation

Plusieurs commentaires soulignent la lourdeur de la tâche d'évaluation et l'importance de cette problématique dans le dossier.

CONSTATS

- Au primaire, il est inutilement lourd d'inscrire deux compétences dans le logiciel GPI en Arts plastiques et en Éthique et culture religieuse, alors qu'une seule note apparaît au bulletin pour ces matières.
- Il y a surcharge de travail à la 3^e étape pour les enseignantes et enseignants qui doivent faire passer les examens du MELS ou des commissions scolaires et entrer les résultats.
- Des problématiques sont vécues avec l'entrée des données dans le logiciel GPI, les banques de commentaires, l'absence de place pour la signature des enseignantes et enseignants sur le bulletin et la pondération des compétences particulières en Mathématique.

REVENDEICATION

- *Depuis 2008-2009, la FSE revendique une tâche de correction réaliste en ce qui concerne la durée pour tous les enseignants et enseignantes qui doivent soumettre des épreuves ministérielles. Elle dénonce la surcharge de travail engendrée par les examens imposés par le MELS et les commissions scolaires, particulièrement pour la saisie des résultats.*

Une prochaine *Dépêche FSE* abordera spécifiquement la question des exemptions au bulletin ainsi que les impacts de la modification des exigences sur l'évaluation des élèves et sur la tâche des enseignantes et enseignants.

► TOUJOURS EN ACTION



La FSE suit de près l'ensemble du dossier de l'évaluation des apprentissages et les changements au bulletin dans les écoles. Ainsi, plusieurs de nos revendications en lien avec le bulletin unique ont donné des résultats. Parmi ceux-ci se retrouvent l'inscription des résultats par discipline pour certaines matières, la fin de l'utilisation des barèmes et des bilans de cycle, un résultat détaillé uniquement pour les compétences ou les volets qui ont fait l'objet d'une évaluation aux étapes 1 et 2 et un même bulletin pour les élèves à risque et les élèves HDAA intégrés en classe ordinaire.



La FSE est aussi intervenue auprès du MELS pour le sensibiliser aux difficultés soulevées par les enseignantes et enseignants. Ainsi, des gains ont été obtenus dans l'Instruction annuelle avec le report des mesures d'application progressive, la restriction des exemptions et l'ajout d'une disposition pour qu'aucun résultat d'élève ne soit transmis aux cégeps avant le 15 mars.



Bref, la FSE a déjà entrepris des actions et entend continuer d'intervenir afin de rappeler que les modalités d'évaluation appartiennent aux enseignantes et enseignants, que l'évaluation doit être au service des apprentissages des élèves en plus de dénoncer toutes pressions indues exercées contre ces principes. Elle revendique aussi auprès du MELS et des commissions scolaires une réduction réelle du temps consacré à la gestion de l'évaluation au détriment du temps d'enseignement et d'apprentissage.

LA DÉPÊCHE FSE

RÉDACTION:
FANNY LAMACHE
MISE EN PAGES:
CSQ

La Dépêche FSE est le feuillet d'information destiné aux membres de la Fédération des syndicats de l'enseignement. De format condensé, cet outil traite le plus souvent d'un thème unique. *La Dépêche FSE* est aussi disponible sur le site Web de la FSE.

Fédération
des syndicats
de l'enseignement (CSQ)

NOVEMBRE 2012 D-117002-27



fse.qc.net



profmafierte.com



facebook.com/FSECSQ



twitter.com/FSECSQ